

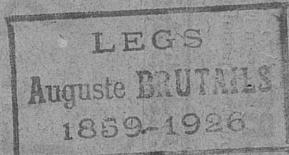
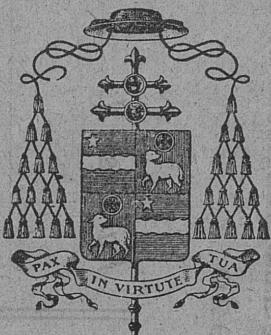
55^e ANNÉE. — N° 32.

15 CENT.

6 AOUT 1920.

L'AQUITAINE

SEMAINE RELIGIEUSE
DE L'ARCHIDIOCÈSE DE BORDEAUX



Directeur : M. l'Abbé E. DUPRAT, 20, rue des Ayres.

SOMMAIRE

APPEL DE S. E. LE CARDINAL-ARCHEVÈQUE DE BORDEAUX DEMANDANT DES PRIÈRES POUR LA POLOGNE. — NOTRE-DAME DES NEIGES. — LA RÉPARTITION PROPORTIONNELLE SCOLAIRE. — L'AMBASSADE DU VATICAN : (UN EXTRAIT DU RAPPORT DE M. NOBLEMAIRE). — NOUVELLES DE ROME. — NOUVELLES DES DIOÇÈSES. — NOUVELLES DES PAYS ALLIÉS. — CHRONIQUE DIOCÉSaine : *A propos de saint Fort, L'Aumônerie du 49^e à Bayonne.* — NÉCROLOGIE. — DÉCÈS DANS LE CLERGÉ.

Supplément :

CALENDRIER LITURGIQUE DE LA SEMAINE.

VENTE, DÉPOTS ET ABONNEMENTS :

À l'Oeuvre des Bons Livres ; à la Sacristie de la Cathédrale; chez M^{me} Duthu, 9 bis, rue Jean-Jacques-Bel, et dans les principales librairies avoisinant l'église de chaque paroisse.

ABONNEMENTS :

Au Secrétariat de l'Archevêché ; à l'Agence Havas.

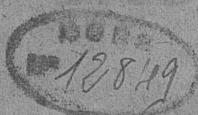
UN AN : 9 FRANCS

Toute demande de changement d'adresse devra être accompagnée de la somme de 0 fr. 50 en timbres-poste pour frais d'impression de la nouvelle bande.

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

LES ANNONCES SONT REQUES

BORDEAUX : Exclusivement à la Société des Annonces de l'Agence Havas.
PARIS : Dans toutes les Agences de Publicité.



AVIS

Nous pensons être utiles à MM. les Ecclésiastiques en leur rappelant qu'ils trouveront à la succursale de **BELLE JARDINIÈRE**, 4, Cours de l'Intendance, à **Bordeaux**,
la la un rayon spécial, parfaitement installé, entièrement assorti et bien aménagé pour eux. Un coupeur spécial est attaché à ce rayon.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Publié par L'AQUITAINNE, Semaine religieuse de Bordeaux

1920

Offices généraux

Dimanche 8 Août. — XI^e après la Pentecôte. Semidouble, Vert. Mémoire de saint Mommolin (dioc.) et de saint Cyriaque, etc., martyrs. A vêpres, mémoire du suivant, de saint Mommolin, des saints martyrs Cyriaque, etc., et de saint Romain.

Lundi 9. — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, confesseur. Double, Blanc.

Paroisse de

UNIVERSITÉMENT REPUTÉE

MOUTARDE-DIAPHANE

LIBRAIRIE M. LES EDITIONS STICKS

La Toilette de l'Intestin

Il n'est point d'infirmités absolues, et la gamme de leurs nuances est pour ainsi dire indéfinie. La constipation n'échappe pas à la loi.

Elle peut être d'une intensité telle qu'elle ne laisse à sa victime ni espoir, ni répit, elle confine alors à l'obstruction intestinale et la mort risque de s'ensuivre. Le plus souvent, elle comporte des atténuations, des accalmies, voir même des débâcles libératrices, dont l'importance varie d'individu à individu. Parfois, enfin, elle affecte une forme sournoise, torpide, et, pour ainsi parler, inappréciable.

On a le vent libre : tout semble aller bien « de ce côté-là », il ne se passe pas de jour où les fonctions post-digestives ne s'accomplissent avec une spontanéité rassurante. Cependant, on ne se sent pas tout à fait à son aise : l'abdomen est ballonné, tendu, pesant; la langue est sale, l'haleine étide, la bouche amère; les digestions sont laborieuses, accompagnées de renvois, de congestions faciales, un peu de fièvre s'en mêle... Bref, tout le tableau des conséquences ordinaires de la constipation caractérisée..., moins le symptôme principal.

C'est qu'il ne suffit pas que l'exonération intestinale soit régulière et spontanée, il faut encore qu'elle soit définitive; il faut que le tube digestif se dégorge *complètement* et qu'il ne reste plus trace de résidus putrides dans les anfractuosités de la muqueuse.

C'est précisément à la rétention d'un tel reliquat que sont dus les troubles de ceux qu'on serait tenté d'appeler les « demi-constipés ». Leur cheminée est mal ramonée. Troubles bénins au début, mais qui vont en s'aggravant, par suite de la répétition des mêmes causes au fur et à mesure que la couche de suie s'épaissit. Il finit par arriver un jour où, les poisons intestinaux refluant en masse dans le torrent circulatoire, c'est l'auto-intoxication dans toute son horreur.

On s'imagine volontiers que le Jubol, le roi des laxatifs, est fait uniquement pour les constipés. C'est une erreur. Le Jubol convient aussi bien à ceux qui sont en route pour le devenir. Songez plutôt qu'il est composé d'extraits biliaires et intestinaux et d'agar-agar; précisément tout ce qu'il faut pour digérer tout ce qui peut traîner dans les coins d'excrémentif, pour relever l'intestin du péché de paresse et pour l'écouvillonner en douceur.

Point n'est besoin d'être constipé pour se « juboliser » périodiquement l'intestin, comme disent les médecins, ne fût-ce que pendant quelques jours, chaque mois. Est-ce que vous attendez qu'elles soient totalement incrustées de tartre pour vous brosser les dents! Simple question de toilette interne et d'hygiène défensive.

N. B. — On trouve le Jubol dans toutes les pharmacies et aux ÉTABLISSEMENTS CHATELAINE, 2^e rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 6 fr. 50; les trois flacons, franco, 18 francs.

Cafés MASSET

Seuls consommés dans toute bonne maison
Expéditions FRANCO depuis 2 k. 500 — Demander Prix-Courant
142, rue Sainte-Catherine, 142 - BORDEAUX



Crème
de
CACAO-CHOUVA

MARQUE RENOMMÉE
DE LA
M^{ON} BONNAL & FILS
39, rue St-Rémi, BORDEAUX. — Tel. 548
FONDÉE EN 1850

Leurs Liqueurs superfines - Leurs Fruits - Leurs Sirops
CONSERVATION GARANTIE POUR TOUS PAYS

CHASUBLERIE
BRONZES
ORFÈVRERIE
STATUES
CHEMINS DE CROIX
SOIERIES
VELOURS, AUBES
DENTELLES
COSTUMES
D'ENFANTS DE CHŒUR
MISSELS, CROIX
MÉDAILLES
CHAPELETS
BÉNITIERS

MAISON FLEURIOT-BALLIAS

FONDÉE EN 1840

P. NOGUÈS, SUCC^E

18, rue du Mirail, BORDEAUX

FABRIQUE DE DRAPEAUX ET BANNIÈRES

Remise à neuf immédiate de tout article
argenté, doré, verni, nickelé

CHOCOLAT-LOUIT

Qualités recommandées

Vanillé Papier bleu. — Santé : Papier jaune.

BORDEAUX POUR MÉTIERS ET ECOLESCIASTIQUES.

Cafés MASSET

Se méfier des Imitations

142, rue Sainte-Catherine, 142 — BORDEAUX

Expéditions FRANCO depuis 2 k. 500

YEUX ET PAUPIERES

Malades ou faibles soulages et guérissent depuis plus d'un siècle

Par l'EAU SOUVERAINE
merveilleuse du Frère THOMAS
(ancien Dominicain et pharmacien)

Pharmacie J. DULUCQ
79, rue Fondaudege — BORDEAUX
Prix : 4 francs le Flacon

Transports Automobiles Bordeaux et banlieue

Camions 4 tonnes

PRIX MODÉRÉS à la tonne ou à la journée

Téléph. 49-23 DELHOUUME, 102, rue d'Ornano Téléph. 49-23



Chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

MAISON FONDÉE EN 1850

Mademoiselle Marie HUZARD

25, rue Saint-James. — BORDEAUX

Articles spéciaux pour Collégiens et Pensionnaires

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES POUR ECCLÉSIASTIQUES

La Maison se charge de toutes les Réparations

— PRIX MODÉRÉS —

TAPIOCA-LOUIT

THÉS DE CHINE ET DE CEYLAN

CABINETS D'ART DENTAIRE

M. & M^{me} ARMAND BARIL

8, place Saint-Projet — BORDEAUX

PHARMACIE DES GALERIES

Téléphone 24.65

Téléphone 24.65

J. VACHER, Pharmacien

85 et 87, rue Sainte-Catherine — BORDEAUX

Prix très réduits. — Installation moderne. — Rayon spécial d'Orthopédie
Ceintures. — Bandages. — Bas à varices, etc. — Vaste laboratoire d'analyses.
Service de livraison rapide.

Les Etablissements JAMET-BUFFEREAU

sont les mieux organisés pour vous apprendre chez vous ou sur place la

Comptabilité — Sténo-Dactylo

Correspondance commerciale — Droit commercial

Français — Langues étrangères, etc.

SUCCURSALE DE BORDEAUX : 67, cours Pasteur. — Tél. 41-16

VOUS TROUVEREZ

TOUT POUR LA PHOTO

Au Comptoir Photographique

2 bis, rue du Mirail — BORDEAUX

Ancienne Maison LAPORTE

Tél. 15-10 TEINTURE & NETTOYAGE Tél. 15-10

E. ROUCHON

Usine, Administration et Contentieux : 15, rue de la Benatte

— BORDEAUX —

7 Magasins Succursales à BORDEAUX

AGEN : Tél. 0-31 — DAX : Tél. 42 — BAYONNE — ROYAN — ARCACHON



LIQUEUR

BÉNÉDICTINE



55^e ANNÉE. — N° 32. 15 CENT.

6 AOÛT 1920.

L'AQUITAINE

SEMAINE RELIGIEUSE DE L'ARCHIDIOCÈSE DE BORDEAUX

APPEL

DE

S.E. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux

Demandant des Prières pour la Pologne

BIEN CHERS DIOCÉSAINS,

Le monde entier a les yeux fixés sur la Pologne et il se demande, en la voyant aux prises avec la barbarie moscovite, ce qu'elle va devenir. La Pologne sort à peine du tombeau. Qui oserait la condamner à y redescendre? C'est une nation restée dans son ensemble profondément catholique; et l'Église a besoin d'elle pour éclairer de la vraie lumière les peuples dissidents qui l'entourent. L'Europe en a besoin aussi pour opposer une barrière à l'invasion du bolchevisme russe en occident et à l'expansion de l'Allemagne du côté de l'orient. Inutile de faire observer que dans leur soif de revanche, nos ennemis d'outre-Rhin ne manqueraient pas de diriger surtout vers la frontière française les flots dévastateurs du torrent bolcheviste.

Nous avons donc bien des motifs de ne pas refuser à la Pologne notre secours. Nous le devons à son passé si héroïque; nous le devons à son présent si nécessaire; nous le devons à son avenir si plein de promesses.

Déjà notre sympathie envers ce noble peuple s'est traduite par des offrandes. Il faut qu'elle se traduise aujourd'hui par des prières et nous prierons avec une confiance toute spéciale, au souvenir de la vision de 1819.

Un dominicain de Wilna gémissait sur le sort de sa patrie et invoquait un de ses compatriotes martyrisé en 1637. Le Bienheureux André Bobola lui apparut aussitôt et lui montra la plaine où il avait subi le dernier supplice, couverte d'innombrables masses de Russes, de Turcs, de Français, d'Anglais, d'Autrichiens, de Prussiens et d'autres peuples, qui se combattaient dans une mêlée terrible. Et le Bienheureux martyr ajouta : « Quand la guerre dont vous venez de contempler le tableau fera place à la paix, alors la Pologne sera rétablie et j'en serai reconnu le principal patron, car notre religion sera libre. »

Nous prierons avec une confiance toute spéciale au souvenir de Jean Sobieski, roi de Pologne. Avant de livrer bataille aux Turcs, il voulut assister au saint sacrifice et communier. La messe finie, il se leva en s'écriant : « Marchons à l'ennemi sous la protection du Ciel et sous l'assistance de la Vierge. » Sa confiance fut bientôt récompensée et de quelle manière ! Il reproduisit sous les murs de Vienne le drame libérateur de Lépante.

Que le Sacré Cœur de Jésus bénisse notre pieuse croisade, et afin d'obtenir que la Pologne renaissante déjoue tous les complots et brise tous les efforts de la puissance satanique qui voudrait, comme Hérode le tenta pour le divin Enfant de Bethléem, l'étouffer au berceau, on chantera, le jour de la fête de l'Assomption, dans toutes les églises et chapelles, avant le salut du Très Saint-Sacrement, les invocations trois fois répétées : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis ; Cor Mariæ Immaculatum, auxilium Christianorum, ora pro nobis ; omnes sancti et sanctæ Poloniæ, orate pro nobis.*

Le présent Appel sera lu en chaire, le dimanche, 8 août.

Donné à Bordeaux, le 5 août de l'an de grâce 1920, en la fête de Notre-Dame des Neiges.

† PAULIN, Cardinal ANDRIEU,

Archevêque de Bordeaux.

Notre-Dame des Neiges

Dans l'année 352, ou à peu près, à l'époque des plus fortes chaleurs, pendant la nuit du 4 août, une nappe de neige couvrit une partie du mont Esquilin. Ce fait extraordinaire, dont toute la ville s'étonnait, fut, aux yeux d'un patrice romain nommé Jean et de sa femme, l'indice qu'ils attendaient. Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils avaient fait le vœu de prendre pour héritière la Sainte Vierge, qu'ils vénéraient comme leur céleste mère. Pleins de cette pensée, ils suppliaient instamment Marie de leur faire connaître, d'une manière ou d'une autre, à quelle œuvre pie ils devaient consacrer leur fortune. La Vierge leur apparut en songe séparément à chacun d'eux cette même nuit du 4 août, et leur dit de lui dédier une église dans le lieu qu'ils verraienr couvert de neige. Ils en conférèrent avec le Pape qui leur déclara avoir reçu le même avertissement. Libère se rendit processionnellement sur le mont Esquilin, et détermina, d'après les indices fournis par le tapis blanc, l'emplacement de la nouvelle église. Bientôt le Pontife, tout joyeux, prenant une bêche, commença de ses propres mains à fouiller, suivant que la neige l'avait marqué, la terre qui aussitôt fut mise à découvert tout à l'entour. Après avoir vu le miracle, la foule se retira remplie d'une grande joie.

Ensuite le patrice Jean, et, avec lui son épouse, construisirent de leurs deniers à la Reine du ciel un temple que le Souverain Pontife consacra dans la suite en l'honneur de Dieu et de la Bienheureuse Vierge. C'est la basilique de *Sainte-Marie-Majeure* ou de *Sainte-Marie-aux-Neiges*.

Dans une narration qu'un très ancien bréviaire nous a conservée, l'Église met sur les lèvres du Pontife Libère cette touchante exhortation : « Très chers Frères, la neige que vous voyez être tombée du ciel, dans ce temps de brûlante chaleur, est l'indice du bienfait divin, que Dieu tout puissant a voulu laisser tomber sur cette terre; c'est



pour montrer que nous devons devenir blancs, si nous nous occupons avec un esprit de dévotion de l'œuvre qu'il a daigné nous commander par le moyen de sa sainte Mère. »

Mgr GERBET : *Esquisse de Rome Chrétienne*, III, 143.



La Répartition proportionnelle scolaire

Cette question de simple justice et d'égalité a été portée courageusement devant le Sénat au cours de la discussion du budget de l'Instruction publique. Il s'agissait des bourses nationales d'enseignement secondaire. M. Dominique Delahaye et un groupe de sénateurs catholiques ont proposé l'amendement suivant :

« Lorsqu'un candidat, après avoir subi avec succès le Concours pour l'obtention des bourses, sera désigné pour en recevoir une, ses parents auront la faculté de préciser à quel établissement public ou privé ils désirent confier leur enfant. S'ils choisissent un établissement privé, il leur sera alloué une subvention d'études équivalant à la somme que coûte à l'établissement public correspondant l'entretien d'un boursier. »

Cet amendement a été repoussé par 196 voix contre 81. Les sénateurs des précédentes législatures, toujours fidèles aux errements du passé, sont restés dans l'impénitence ; mais les nouveaux élus n'ont pas craint de revendiquer les droits de la vraie liberté, en posant en principe les droits de l'égalité, qu'il s'agisse des établissements publics ou privés. Bien que le succès n'ait pas couronné leurs efforts, ils ont fait du bon travail ; désormais la Répartition proportionnelle scolaire est à l'ordre du jour.

Comme M. Dominique Delahaye faisait remarquer que les bourses devaient avoir pour but de faciliter l'enseignement secondaire aux enfants du peuple, sans distinction d'école, puisque l'argent voté pour ces bourses venait de tous les contribuables, sans distinction d'opinion, le

ministre répondit que la disposition de M. Delahaye, attribuant des bourses à des élèves de l'enseignement libre, serait la ruine de l'Université, dont la situation est si précaire. Pauvre Université ! Si pour soutenir la concurrence de l'enseignement libre, elle a besoin que tous les fonds de l'État disponibles pour l'instruction lui soient réservés, elle n'est pas en belle posture ! Elle disait très haut autrefois : « Je ne crains pas la concurrence ! » Les paroles du ministre semblent faire croire le contraire à l'heure actuelle.

Quoiqu'il en soit, la question de la Répartition proportionnelle est posée devant le Parlement. C'est une question de pure justice et d'égalité. Si le Sénat et la Chambre des députés n'admettent pas encore que tous les enfants ont les mêmes droits aux subsides de l'État, l'opinion publique est désormais acquise à cette vérité, et pour elle la Répartition proportionnelle scolaire étant légitime, elle est absolument nécessaire.

Espérons que bientôt en France l'union si désirée sera complète dans l'égalité des droits pour tous les Français.

E. DUPRAT.



L'Ambassade du Vatican

(*Un extrait du rapport de M. NOBLEMAIRE*)

« ... Pour liquider d'abord une question connexe, sans lien direct avec la question générale, *purement diplomatique*, qu'il s'agissait *seule* de régler, il convient de faire connaître que le cardinal secrétaire d'État, au cours d'un de ses premiers entretiens avec M. Doulcet, avait, sans donner à ce vœu le moindre caractère d'une condition, exprimé le souhait que, plus tard, les établissements du culte obtinssent en France la personnalité civile. Le représentant du gouvernement français constata dès l'abord que le cardinal secrétaire d'État, non seulement ne lui manifestait aucune surprise de voir la reprise des

relations ne comporter aucune modification de la législation française existante, mais encore déclarait que le point de vue du Vatican, pour faciliter la reprise des relations, était de ne pas revenir sur le passé. M. Doulcet, dûment autorisé, fit remarquer que, objectivement, c'était l'Église de France elle-même qui, jusqu'à présent, n'avait pas usé des avantages offerts par la loi de 1905, avantages précisés, en ce qui concerne la sauvegarde des droits de la hiérarchie, par la jurisprudence constante du Conseil d'État et de la Cour de Cassation.

» Cette jurisprudence fut communiquée au cardinal secrétaire d'État et, par lui, à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, réunion de cardinaux, qui est à peu près exactement analogue à ce qui s'appellerait ici Commission des affaires étrangères.

» Ladite Congrégation a déclaré que Pie X, dans sa lettre aux évêques français du 10 août 1906, avait interdit l'usage des associations tant qu'il ne serait pas certain que la hiérarchie serait en pleine sécurité, mais qu'il y avait lieu d'estimer que cette condition suspensive était maintenant réalisée du fait de la jurisprudence communiquée, et que dès lors les associations pouvaient être tolérées.

» Le cardinal secrétaire d'État déclara en conséquence que, tant que cette jurisprudence serait maintenue, et si le gouvernement français confirmait qu'elle était conforme à ses vues, le Saint-Siège pourrait ne plus voir désormais de difficulté à la formation et au fonctionnement des associations pour l'exercice d'un culte.

» Le gouvernement français fit connaître officiellement que la jurisprudence, par laquelle le Conseil d'État et la Cour de cassation ont constamment reconnu la nécessité pour les cultuelles d'accepter la hiérarchie de l'église catholique, était bien conforme aux vues du gouvernement de la République.

» Les deux parties préparèrent alors de concert la rédaction de lettres qui auraient pu être échangées pour constater que, dans les conditions ci-dessus rappelées, aucune objection n'était à redouter de Rome contre la

formation éventuelle des associations prévues par la loi de 1905.

» Mais il apparut assez vite que les intéressés ne seraient point, immédiatement ni unanimement, d'accord pour cesser d'user vis-à-vis d'une loi, qui n'avait d'ailleurs sur ce point aucun caractère obligatoire, de la liberté que le législateur français avait lui-même, et très expressément, entendu laisser, à cet égard, à leurs consciences.

» Dès lors, le gouvernement considéra comme clos un incident qui était complètement sorti du cadre, essentiellement et exclusivement diplomatique, tracé à son envoyé, cadre dans lequel les négociations s'étaient harmonieusement déroulées, dans lequel elles se sont logiquement terminées, et ont en tous points très heureusement abouti. »



NOUVELLES DE ROME

Bénédiction des « Agnus Dei ». — Le 1^{er} août, dans la salle du Consistoire, le Pape a bénî les *Agnus Dei*. Cette cérémonie ne se fait qu'au commencement du Pontificat, tous les cinq ans, et aux années de Jubilé.

Les *Agnus Dei*, au nombre de cent trente mille, ont été préparés par les moines cisterciens de l'Église Sainte-Croix de Jérusalem. Le Pape en a bénit une partie, les autres seront bénits par le sacriste de l'Église Sainte-Croix de Jérusalem.

Ces *Agnus Dei* portent au recto l'agneau symbolique et au verso des images sacrées, parmi lesquelles se trouvent les images de sainte Jeanne d'Arc et de sainte Marguerite-Marie.

Le « Motu proprio » sur le cinquantenaire du patronage de saint Joseph. — Le Pape prescrit dans chaque église un office spécial dans le courant d'une année qui commencera le 8 décembre prochain. Il accorde une indulgence plénière. Le Saint-Père recommande aussi la pratique du mois de mars, celle du premier mercredi

de chaque mois et les associations en faveur des agonisants.

Ces dispositions sont précédées de l'exposition des maux dont souffre actuellement la société. La guerre mondiale survenant dans cette société déjà infectée de naturalisme a surexcité les passions qui se manifestent principalement par l'immoralité et la subversion de l'ordre social. Le Saint-Père, qui a déjà dénoncé ces maux, rappelle sa lettre sur ce sujet aux évêques de Bergame et de la région vénitienne.

Benoit XV insiste en disant que rien n'est opportun comme l'exemple et le patronage de saint Joseph pour éloigner les travailleurs chrétiens des erreurs du socialisme. Il décrit sa condition humble et soumise au travail. Il explique ses exemples qui enseignent la signification chrétienne de la vie et le devoir de la mortification. Le Pape cite sur le même sujet les paroles de Léon XIII rappelant les ouvriers chrétiens à l'observation de leurs devoirs et encourage à l'imitation et à la confiance dans le patronage de saint Joseph.

Le Pape rappelle enfin que la famille est le fondement de la société. Il confie à saint Joseph les familles chrétiennes par lesquelles viendra le renouveau de la société tout entière.



NOUVELLES DES DIOCÈSES

Dimanche, 1^{er} août, a eu lieu, à Montmartre, l'Assemblée annuelle, toujours très belle, des cheminots catholiques. L'Adoration nocturne et la communion générale furent très édifiantes.

Lundi, 2 août, s'est ouverte à Caen, la Semaine sociale de 1920, dont le sujet général est « la production ». Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, a célébré la messe du Saint-Esprit et a prononcé une substantielle allocution. Le discours d'ouverture a été prononcé par le président, M. Eugène Duthoit, qui a démontré que le seul remède à la crise redoutable dont nous souffrons se trouve dans l'application des principes chrétiens à la sociologie.

NOUVELLES DES PAYS ALLIÉS

La Fête nationale à Notre-Dame de France, à Londres. — Durant la guerre, chaque année, le 14 juillet, un service solennel fut organisé par S. E. le cardinal Bourne dans la cathédrale catholique de Westminster. Ce service était destiné à honorer les soldats morts pour la France.

Cette année, c'est dans l'église nationale de Notre-Dame de France qu'a eu lieu la cérémonie. L'église était trop étroite pour contenir l'assistance de choix qui se pressait autour de l'autel. L'ambassadeur, M. Paul Cambon, était au premier rang, entouré de ses attachés militaire et naval : le général de La Panouse et le commandant de Blanpré, avec tout le personnel de l'ambassade. Puis venait M. Bonzon, consul général, et le personnel du consulat français. Enfin, étaient représentés : la Chambre de commerce française, la Société des blessés et réformés de la grande guerre, la Société des conscrits et de la préparation militaire, le Lycée de Londres et autres Sociétés de la colonie française.

Mgr Cabanel, ancien aumônier général de la 7^e armée, officier de la Légion d'honneur, de passage à Londres où il est venu s'occuper de l'œuvre de nos églises dévastées, a été invité par les Révérends Pères Maristes à prendre la parole après la messe, avant l'absoute.

L'orateur a exprimé le désir de répondre à cette question qui venait à l'esprit de tous :

« Pourquoi, en ce jour de fête nationale, où nous devrions entendre des chants de triomphe et d'allégresse, avons-nous entendu pendant le Saint Sacrifice des psalmodies et des prières pour les officiers et soldats de l'armée française morts à la guerre? »

Parce que la France chante sa gloire en se penchant avec un amour reconnaissant vers les tombes des nobles héros qui lui ont procuré la gloire. Le sang des alliés s'est uni à celui de la France. Il faut que l'union sacrée entre les alliés, cimentée par le sang de nos morts, continue plus forte que jamais entre la France et l'Angle-

terre. Un chroniqueur célèbre raconte qu'au lendemain des Croisades, il se produisit dans la chrétienté un grand silence : silence des passions et silence des armes. Que ce double silence se produise bientôt sur toute la terre !



CHRONIQUE DIOCESAINE

A propos de saint Fort. — Nous recevons la lettre suivante que nous publions avec plaisir, très sûr d'être agréable à nos lecteurs qui restent très attachés à nos vieilles traditions diocésaines :

« MONSIEUR LE DOYEN,

» L'Aquitaine a publié (9 juillet 1920), d'après la *Revue historique* de Bordeaux, une bulle d'indulgences du pape Nicolas IV, où le nom de saint Fort est écrit *Fortii*. J'ai l'honneur de vous signaler que le Registre du pape Nicolas IV (page 300), porte *Fortis*.

» Agréez, Monsieur le Doyen, l'assurance de mon profond respect.

» A. CHAULIAC ».

Nous remercions bien vivement M. Chauliac pour sa très intéressante rectification. Le fragment de l'article de la *Revue historique*, que nous avons fidèlement reproduit, portait en effet *Fortii*, et c'était déjà une preuve irrécusable de l'existence du culte de saint Fort et de la présence de ses reliques à Saint-Seurin, avant le XIV^e siècle. M. Chauliac, chercheur consciencieux et très compétent, ne s'est pas contenté de ce *Fortii*, qui pouvait être une erreur de copiste. Il a voulu contrôler le Registre du pape Nicolas IV et il a trouvé *Fortis*. Le doute n'est plus permis. « Le 13 novembre 1289, le pape Nicolas IV accordait une indulgence d'un an et quarante jours à ceux qui visiteraient l'église Saint-Seurin aux fêtes de saint Amand, de saint Seurin et de saint Fort, dont les corps reposent dans cette église. »

L'Aumônerie du 49^e à Bayonne. — Cette aumônerie a été confiée à M. l'abbé Lamy, vicaire à Saint-Esprit, à Bayonne, à qui MM. les curés peuvent recommander les militaires de leur paroisse, incorporés au 49^e d'infanterie.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Henri DÉJEAN

Dans la lettre suivante, datée du 1^{er} août, M. le curé de Talence annonçait à S. E. le Cardinal un nouveau deuil dans le clergé :

« EMINENCE,

» J'ai la douleur de vous annoncer la mort de M. l'abbé Déjean, ancien aumônier de Crabitey, qui s'était retiré au presbytère de Talence.

» Ce vénérable confrère, arrêté depuis quelques jours par une recrudescence de ses infirmités, comprit, dès le début de la crise, que sa fin était arrivée. Il s'y prépara avec la foi d'un bon prêtre et le sérieux que réclame une si grave échéance, répétant volontiers à qui venait le voir le *cursus consummavi* de saint Paul.

» Il s'est éteint hier soir, 31 juillet, paisiblement, muni de tous les secours de notre sainte religion.

» Daignez agréer, Eminence, les hommages respectueux de votre très humble et très dévoué serviteur et fils en Notre-Seigneur et Notre-Dame. » A. JOANNE ».

Les obsèques, présidées par M. l'archiprêtre de la Cathédrale, ont eu lieu, le 2 août, à Notre-Dame de Talence, au milieu d'un pieux concours de prêtres et de fidèles. M. le curé a chanté la messe de *Requiem*, et a voulu faire lui-même l'accompagnement au cimetière.

Intelligence cultivée, esprit très finement délié, cœur toujours largement ouvert, M. Déjean était un bon prêtre, doué d'un vrai talent de parole. Avant d'être doyen de Grignols, il était resté vingt ans curé de Villenave-de-Rions. Cette charmante paroisse, toute petite, lui laissait de nombreux loisirs qu'il consacrait à l'évangélisation des paroisses environnantes. Forcé par les infirmités de quitter l'orphelinat de Crabitey, qui était déjà pour lui comme une semi-retraite, il s'était retiré à Talence, près de ce sanctuaire où l'attirait le souvenir des jours qu'il y

avait vécus sous le pastoraat d'un de ses meilleurs amis, le Père Doreilhac. Toujours prêt à rendre service, il était heureux lorsque, à l'occasion d'un pèlerinage, on lui demandait de suppléer à l'absence d'un prédicateur; et sa parole était toujours goûtée.

Nous adressons à la sœur du regretté défunt et à sa famille nos respectueuses condoléances; et nous prions Dieu de donner au plus tôt les joies du ciel à ce fidèle serviteur.

Décès dans le Clergé.

N^o II. — Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de M. DÉJEAN (Jean-Henri), ancien aumônier de l'Orphelinat de Crabitey, décédé le 31 juillet, à l'âge de soixante-douze ans et un mois.

Ce regretté confrère faisait partie de l'Association de prières.

BIBLIOGRAPHIE

Les Nouvelles religieuses, 87, rue Lauriston, Paris.

Sommaire du 1^{er} juillet :

La Politique nécessaire de la France. — Rome : La Béatification et la Canonisation des saints. Chronique. — France : Secrétariats sociaux catholiques. — Hors de France : Des Prêtres de Savoie au Canada. — Pays de Missions : Le Rendement religieux des races.

Sommaire du 15 juillet :

La Religion à l'école. — Rome : Le Parti socialiste italien. Actes du Saint-Siège. — France : Les Secrétariats sociaux catholiques. — Hors de France : Le Sionisme en action à Jérusalem. — Pays de Missions : L'émigration et les langues de Kouang-Tong.

Le Gérant, J. ROGER.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — Paris, le 31 juillet 1920. — Le marché, malgré les nouvelles peu réconfortantes du front russe-polonais, ne se laisse pas aller au pessimisme et offre, au contraire, beaucoup de résistance. Aussi les vendeurs qui avaient escompté une liquidation en baisse se trouvent obligés d'alléger leur position en procédant à quelques rachats.

Les changes restent assez tendus et particulièrement le dollar qui s'inscrit à 13 08.

Nos Rentes Françaises sont fermes : 3 %, 58 30; 5 %, 88 70; le nouveau, 102 20; Crédit National ancien, 492; le nouveau, 488.

La Petite Epargne recherche beaucoup les Bons Municipaux qu'émet actuellement la Ville de Paris. Rappelons que les Bons à ordre ne sont délivrés que pour une valeur de 100 000 francs au moins et que les Bons au porteur sont de 100, 300, 1.000, 10.000, 100.000 et un million de francs. La durée des Bons est d'un an, portant un intérêt annuel de 5 25 % net de tous impôts et payable lors d'un remboursement du capital.

Banques Françaises bien tenues; Banque de Paris, 1.639; Société Générale, 768; Comptoir d'Escompte, 1.085. Rappelons que l'augmentation de capital de la Banque de la Seine dont l'émission obtient un grand succès, sera clôturée le 12 août 1920. Les actions de 500 francs nominal émises à 350 francs, jouissance 1^{er} juillet 1920, sont offertes à titre irréductible à raison d'une nouvelle pour une ancienne aux actionnaires actuels. On souscrit également à titre réductible.

Navigations soutenues; Sucz, 6.800; Affréteurs Réunis en bonne tendance à 960.

Parmi les Métallurgiques, signalons la fermeté des cours de l'action. chantiers Navals Français dont la marge de hausse est très intéressante. Cours actuel: 303.

Les Pétrolières retiennent toujours l'attention du marché; Mexican Eagle, 527; Shell, 332; Royal Dutch, 28.800; Gleboff passe de 62 à 67 avec un marché très actif. Les professionnels de ce groupe envisagent la continuation du mouvement de hausse qui est à peine commencé.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, D'artres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infalible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT, 3, rue Victor-Hugo, à GRENOBLE**, qui enverra gratis et f^{re} par courrier les indications demandées.



Crème Eclipse

POUR
Chaussures

Les Villégiatures Françaises

Ont pour but de renseigner les Villégiateurs et les Touristes sur les meilleurs Hôtels des régions qu'ils visitent. Elles ne reçoivent, comme adhérents, que des Hôtels désignés par leurs envoyés spéciaux. Elles ont établi, pour la région des Alpes, une liste comprenant plus de 500 Hôtels qui se recommandent autant par leur bonne tenue morale que par leur confort. De nombreux Ecclésiastiques s'adressent également à elles pour prendre des jeunes gens pendant l'été.

Renseignements gratuits au Siège :

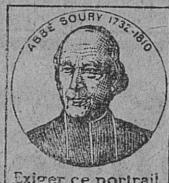
41, cours Morand — LYON

TOUTES LES MARQUES D'ESPAGNE — PRIX SI

qui importe!
pourvu qu'on ait
le SAVON POUR LA BARBE
GIBBS

P. THIBAUD & Cie,
7 et 9, rue La Boëtie, PARIS

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait.

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etonnements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébités, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies ; le flacon, 6 fr. 30, plus impôt 0 fr. 70, total : 7 francs.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Société anonyme au capital libéré de 2,500,000 francs, fondée en 1848

Administration centrale à Paris : 66, 68, 70, boulevard Richard-Lenoir

Succursale de Bordeaux : 121, cours d'Alsace-et-Lorraine

TÉLÉPHONE 30-12

Transports pour tous pays par route, chemin de fer et voie de mer.
Fourgons automobiles pour services rapides.

SERVICE DES COMMUNES : Artigues, Ambares, Bassens, Bouliac, Le Bouscat,
Castres, Caudéran, Cenon, Gradignan, Léognan, Paulliac, Pompignac, Pont-de-la-Maye,
Saint-Caprais, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Saint-Vincent, Talence, La Tresne,
Vilenave-d'Ornon.

En cas de décès et avant toutes démarches, prévenir la Société.

HOTEL CONDEMINE

Recommandé au Clergé et aux Familles catholiques

Tél. 49.65 * 2, rue Condillac — BORDEAUX * Tél. 49.65

Chambres confortables depuis 4 francs
Eau, Gaz, Salle de Bains, Chauffage et Éclairage électriques
Nouvelle Installation moderne

HUILE DE TABLE

SANS GOUT — EXTRA DOUCE

“LA RELIGIEUSE”

En vente dans toutes les bonnes Maisons d’Alimentation

DÉPOT : V^e F. DEJAMBES, 70, rue Fondaudège

Pour vos imprimés de toute nature, adressez-vous à —

— IMPRIMERIE F. PECH & C^{ie}

— BORDEAUX — 7, rue de la Merci — OUTILLAGE PERFECTIONNÉ

Cafés MASSET

Prix réduits — Expéditions FRANCO depuis 2 k. 500

142, rue Sainte-Catherine, 142 — BORDEAUX

Œuvre des Bons Livres

Librairie et Grand Atelier de Reliure

190, rue Sainte-Catherine — BORDEAUX

NOUVEAUTÉS

FLEURY.....	Chants Populaires de la Messe et des Vêpres, d'après la récente édition vaticane, et choix de Motets pour les Saluts, 1 vol. cartonné..F.	4 »
FILLION.....	Biblia sacra. Edition complète, 4 vol. grand in-8°.....	13 50
Père VAUDEUR....	La Sainte Messe (Notes sur sa Liturgie), 1 vol.	3 25
Victor BUCAILLE..	Pages choisies de Montalembert, 1 vol.....	7 »
EYMIER.....	La Part des Croyants, 2 vol.....	12 »
SAUVÉ.....	Lourdes Intime, 1 vol.....	6 25
R. P. BERNARD ...	Vie du Bienheureux Gabriel de L'Addolorata, 1 vol.....	3 50
E. HELLO.....	Visions de la Bienheureuse Angèle de Foligno, 1 vol.....	6 »
MOREUX.....	Que deviendrons-nous après la mort, 1 vol..	5 75
Mgr de LLLOBET...	Une page d'Apostolat, 1 vol.....	5 25
Mgr TISSIER	Nos Tributs de Gloire. Retraite donnée à Lourdes en 1919, 1 vol.....	5 50
Cardinal MANNING.	Le Sacerdoce Eternel, 1 vol.....	»
Mgr TOUCHET	Sainte Jeanne d'Arc, 1 vol.....	3 »

VIENT DE REPARAITRE

Père de GAYER. — **MÉDITATIONS**, 12 volumes réunis en 6 volumes,
reliure toile. — Prix net : **20 francs**.

HANOTAUX. — **JEANNE D'ARC**. Beau volume, reliure demi-veau,
tête doré. — Prix : **50 francs**.

— Edition populaire complète. Un volume in-12. Prix : **3 francs**.

Notifications de Mariage. — Feuilles de Baptême
Prix du cent : **3 francs**.

CACAO-LOUIT

en poudre
SOLUBILISÉ

FABRIQUE DE FLEURS M. J.

Mardi 10. — Saint Laurent, martyr.

Double 2^e classe, Rouge.

Mercredi 11. — Saints Tiburce et Suzanne, martyrs. Simple, Rouge.

Jeudi 12. — Sainte Claire, vierge. Double, Blanc.

Vendredi 13. — Saints Hippolyte et Cassien, martyrs. Simple, Rouge.

Samedi 14. — Vigile de l'Assomption. Simple, Violet. (Jeûne et abstinence.)

Dimanche 15 Août. — XII^e après la Pentecôte. Assomption de la Très Sainte Vierge Marie. Double 1^{re} classe, Blanc, avec Octave, mémoire du dimanche. Précéde la Sainte Vierge, évangile à la fin. A vêpres, mémoire du suivant et du dimanche.

Maison F. D. MONNA, MONNA Frères et Sœur Succrs

Statues — Marbrerie — Bronzes — Orfèvrerie — Chasublerie — Fleurs artificielles

BORDEAUX, 23, 22, rue Saint-Etienne (Tel. I. 06).
LOURDES, 124, rue de la Grotte.
TARBES, 3, rue Brauhauan.

DE MANUFACTURE PRIX COURANT
Maison MASSET, rue Sainte-Gerberine, 142, BORDEAUX
Rinesse, Forée, Arôme, Bon Marohe
Se mefier des imitations

Les Cafés MASSET ont TOUT

AMEUBLEMENTS
C. F. PLAZANET

Maison fondée en 1849

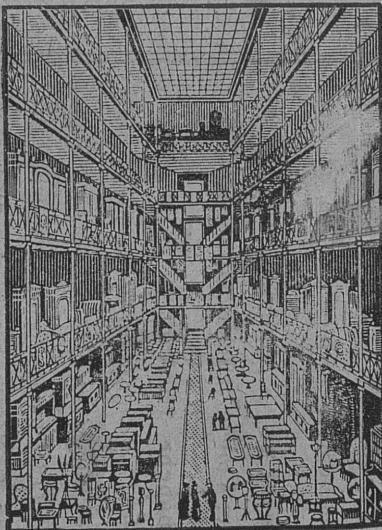
Place Pey-Berland, 17, 18

BORDEAUX

(FACE A LA CATHÉDRALE)

Meubles simples et riches

TELEPHONE 1498



Décoration et installations intérieures

A RENSEUR

Meubles

Sièges



Tentures

Literie